

[Retour au Dossier Organisationnel](#)**Sujets connexes**

[Proc#174 - Revue de direction](#)
[Proc#173 - Prise de décision](#)
[Proc#145 - Gestion des versions](#)

Proc#182 - Roadmap

Informations qualité

Suivi des modifications majeures		
Date	Auteur	Modifications
9 octobre 2026	Nicolas MARCHAND	Création : formalisation de la roadmap et de son lien avec les versions (écarts AUD-I-08087 et NF 552 n°7)
Suivi des approbations Cartographie fonctionnelle - fiche de la procédure		
Objet		Planifier simplement les évolutions de LoGeAs et les relier aux versions qui les livrent.
Destinataires		- Validation des modifications : Responsable produit - Approbation du document : Gérant

Principe

La roadmap de l'exercice est une page du wiki, certifié : roadmap : <exercice>, organisée **par version**, à raison d'une version par mois. Chaque version a un bloc qui indique :

- la **date prévue** et la **date réelle** de mise en ligne ;
- la **version définitive** (numéro exact de la fiche Version, [Proc#145](#)) ;
- le **rapport qualité** qui l'a validée ([Proc#168](#)) ;
- son **état** : prévu, en cours, livré ;
- la liste des évolutions qu'elle contient.

Les actions sans livraison de logiciel (documentation, enquête...) figurent dans un bloc « Hors version ».

Chaque évolution dit **quoi** et **pourquoi**, avec sa référence : écart d'audit, ticket client, obligation réglementaire ou décision de revue de direction. Le détail reste dans les tickets de développement ([Proc#8](#)).

Les non-conformités d'audit, surtout celles qui sont reconduites, passent en premier. Les arbitrages se font selon [Proc#173](#).

Mise à jour

1. **Création** : après l'assemblée générale, le responsable produit établit la roadmap de l'exercice

à partir des décisions de la revue de direction et des écarts d'audit ouverts.

2. **À chaque version** : à la mise en ligne, le bloc de la version est complété (date réelle, version définitive, rapport qualité, état « livré ») ; une évolution non livrée est marquée « reportée » et déplacée dans le bloc d'une version suivante. L'écart d'audit correspondant est mis à jour dans l'outil de suivi des écarts.
3. **Audits** : la roadmap à jour est présentée aux auditeurs NF 203 et NF 552.
4. **Revue de direction** : le bilan (livré, reporté) figure dans le rapport de gérance ([Proc#174](#)).

Historique

Exercice	Roadmap
2026-2027	Roadmap 2026-2027

From:

<https://wiki-logeas.fr/certif/> - dokuwiki-certif

Permanent link:

<https://wiki-logeas.fr/certif/doku.php?id=certif:procedure:roadmap&rev=1791548363>

Last update: **2026/10/09 14:19**

